

Séminaire
Vieillir dans l'immigration
Quel statut et quelle prise en charge des marocains vieillissants ?
Casablanca, 30 – 31 mai 2009

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis

C'est d'abord un réel plaisir que d'ouvrir ce séminaire international sur un sujet qui nous tient tous particulièrement à cœur, la question des migrants âgés marocains, mais c'est aussi un grand honneur et une grande responsabilité que s'est vu confier le groupe de travail « genre et nouvelles générations » pour l'organisation de ce séminaire en partenariat avec de nombreuses associations marocaines de l'étranger qui ont été parmi les premiers acteurs à soulever cette problématique.

Je tiens tout d'abord à remercier toutes celles et ceux, chercheurs, institutionnels, associatifs qui ont bien voulu apporter leur éclairage et leur expertise à l'occasion de cette rencontre.

Le conseil de la communauté marocaine à l'étranger a pour mission principale d'élaborer des avis et recommandations sur les enjeux et les défis que soulève l'émigration. Convaincu de l'importance et de l'urgence de la question de la prise en charge des migrants marocains âgés, le CCME a engagé une réflexion de fond qui doit aboutir à des préconisations concrètes et ce séminaire en est un des temps forts.

C'est une question complexe tant les systèmes de protection dont ils peuvent bénéficier sont loin d'être harmonisés et adaptés à leurs besoins. De fortes disparités existent d'un pays à un autre, ou même d'une catégorie d'emploi à une autre. Face à cette situation de fragilité qui les caractérise, je voudrais rendre un hommage appuyé à ces retraités qui se sont eux-mêmes organisés en mouvement associatif pour attirer l'attention des pouvoirs publics dans les pays de résidence mais aussi ici au Maroc.

La question du vieillissement des immigrés est un véritable défi tant pour les pays de résidence que pour la société marocaine. C'est un jeu de miroir. Poser la problématique des vieux migrants marocains, c'est de toute évidence s'occuper d'un état des lieux des personnes vieillissantes au sein de la société marocaine dans son ensemble et se poser la question de leur condition de vie, de leur relation à la société. En un mot de leur citoyenneté.

Les propositions qui seront émises lors de cette rencontre seront inspirées par le principe selon lequel, d'une manière générale, les migrants âgés doivent pouvoir bénéficier des politiques de droit commun, mais dans certains cas elles nécessiteront une démarche particulière pour faciliter leur accès à des prestations ou des politiques sociales spécifiques compte tenu de la singularité de leur parcours.

Ces retraités, pionniers des vagues migratoires, ont contribué par leur force, leur jeunesse et leur travail, au développement de ces pays. Ils portent en eux la mémoire de l'exil, celle du lien entre leur pays d'origine et leur pays de résidence. Ils sont aussi les témoins vivants des dynamiques migratoires de ce siècle. Et pourtant, ces immigrés vieillissent et meurent dans une indifférence quasi générale.

Largement éclipsé par le débat sur l'intégration des jeunes issus de l'immigration, le sort des immigrés âgés est souvent occulté. Pourtant, cette problématique constitue aujourd'hui un réel enjeu intergénérationnel dans les différentes sociétés.

La question de la reconnaissance de leur dignité est primordiale. Le traitement de nos « vieux » est l'une des pierres de touche des fragilités de notre société, de nos sociétés dites moderne. Nous avons le devoir de la prise de conscience, le devoir de mémoire et de reconnaissance à l'égard des immigrés maintenant âgés.

Parce qu'on a le sentiment qu'une page de l'histoire se clôt, c'est un devoir de reconnaître comme nôtre le destin de ces vieux immigrés.

Les premiers devoirs, que nous avons à rendre, nous les humains, ce sont les devoirs aux aînés, une condition primordiale de la réussite de la relation de confiance avec les jeunes générations. Une société n'est-elle pas jugée à sa manière de traiter ses anciens ?

Vieillir est notre destin à tous. Pourtant nous ne sommes pas tous égaux devant le vieillissement.

Nos interrogations sur la situation de cette population sont nombreuses : besoin de mieux cerner et mieux comprendre cette réalité sociale, de mieux identifier les obstacles nombreux à un accès égal au droit à la retraite, à l'accès aux avantages sociaux et de santé publique. Il y a également des lieux de vie qui restent à inventer, le choix libre de la résidence mais aussi la richesse de la mémoire des vieux immigrés et la valeur de leur récit et puis enfin l'étape ultime, le dernier accompagnement.

Ce séminaire a pour objet d'ouvrir le débat à travers un panel très large d'intervenants venus de plusieurs pays de l'immigration (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Grande-Bretagne, Pays-Bas) et de spécialiste de la retraite au Maroc même. On aura l'occasion de voir dans les différents espaces plusieurs initiatives qui participent du soutien et de l'accompagnement de ces populations.

Des éléments de connaissance en terme statistiques, d'analyses et d'expériences de terrain ont été rassemblés. Nous avons découvert des problématiques partagées mais nous nous sommes, aussi, trouvés confrontés à une grande diversité des situations.

Vous aurez l'occasion d'en débattre dans plusieurs tables rondes et ateliers.

A ce titre, et bien que l'émigration des anciens est massivement masculine, il nous a semblé essentiel de mettre l'accent sur la problématique des femmes même si cette question est transversale à tous les sujets qui seront traités durant ces deux jours.

En effet, même si ce n'est pas un sujet de recherche très développé, nous avons suffisamment de données, aujourd'hui, pour savoir que les femmes constituent certainement la frange la plus fragile de la population âgée dans la mesure où leur parcours migratoire les rend plus vulnérables quant à l'accès à certaines prestations. Elles se retrouvent dans des situations de très grande précarité voire d'indigence. A ce titre une réflexion particulière se devait d'être menée.

Nous avons fait le choix, également, de laisser une large place au travail remarquable de veille et d'actions des associations. Je tiens à remercier très chaleureusement tous les représentants des associations présents qui donnent une dimension certaine à ce séminaire et leur dire qu'au CCME, ils sont chez eux.

Ces deux jours de travail doivent déboucher sur des propositions concrètes permettant de contribuer à une politique publique cohérente, ambitieuse et équilibrée entre le droit commun et le spécifique et entre ce qui relève des pays de résidence et ce qui relève du pays d'origine, permettant de concevoir une citoyenneté dans le vieillissement.

En marge de ce séminaire, plusieurs expositions photographiques proposées dans des lieux culturels à Casablanca et à Rabat rendront hommage à ces pionniers de l'émigration.

Merci à tous d'avoir répondu à notre invitation.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter, à nous souhaiter d'excellents travaux.

Merci

Amina ENNCEIRI